



# MONACO

vivre ma ville



**Nouvelle  
Carte  
d'Identité  
Électronique**

numéro 20 - avril • mai • juin 2009

**LES 100 ANS DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
LOUIS NOTARI**

**75 ANS  
DE MUSIQUE**



**JUMELAGE  
AVEC LUCCIANA**



# Ça s'est **passé...**



Lancement en Mairie le 27 mars dernier de la Carte d'Identité Monégasque Electronique



Don de 10 000 euros par l'association Stradivari à l'Académie de Musique - Fondation Prince Rainier III, remis par la présidente Madame Lévy-Soussan.



Les festivités de la Sainte Dévote



Réception en l'honneur de la délégation corse de Lucciana offerte par le Maire de Monaco et les membres du Conseil Communal à l'occasion de la Sainte Dévote.



Pier-Carlo Roggero, de l'Associazione Canottieri San Remo, reçoit la coupe de la Ville de Monaco des mains de Henri Doria, Premier Adjoint, à l'issue de la Régate à l'Aviron - Challenge Prince Albert II.

# Edito



Dans ce nouveau numéro de votre magazine, vous allez découvrir des avancées essentielles pour Monaco et pour les Monégasques. Je suis particulièrement fier et heureux que notre équipe municipale ait mobilisé toute son énergie afin de concrétiser des projets fondamentaux de notre programme électoral.

Désormais, chaque Monégasque pourra disposer d'une nouvelle carte d'identité électronique. Nous entrons dans une nouvelle ère grâce à l'informatique et la biométrie. Le support que nous avons mis en place est unique et très sécurisé. Il représente un outil d'identification moderne, compact et technologiquement très avancé.

Nous venons de prendre de l'avance par rapport aux futurs standards internationaux. Ce nouveau document officiel permet de circuler dans tout l'espace Schengen. Il s'agit d'une avancée que de nombreux Monégasques sauront apprécier lors de déplacements à l'étranger.

La modernisation est une des priorités de notre action. En ce sens, parmi les points de satisfaction, je voudrais saluer une des dernières réalisations de nos Services Techniques Communaux qui ont rénové les toilettes publiques de la Place des Moulins en tenant compte de critères d'auto-alimentation et de recyclage des eaux usées. Un bel exemple qui va se poursuivre sur l'ensemble du territoire.

Autre pilier de la Mairie, l'action sociale. Comme vous le savez, notre engagement en faveur de la petite enfance est permanent. La Mairie vient de prendre une décision exceptionnelle en créant onze nouveaux postes d'assistantes maternelles à domicile, qui permettront de faire face à une demande croissante de places en crèches. La livraison de la nouvelle crèche de l'Olivier, tant attendue, constitue également un événement dont nous nous réjouissons.

Je suis attaché au respect de notre programme et je me réjouis de voir le Conseil Communal adopter des décisions pragmatiques face aux attentes des Monégasques et pour le bien de notre ville.

Très bonne lecture à tous.

  
Georges Marsan  
Maire de Monaco

# Sommaire

- 2** **Conseil Communal**  
Décisions récentes
- 4** **Actualités**  
La vie de la commune
- 8** **Événement**  
La nouvelle carte d'identité
- 10** **Développement durable**  
Les Services Techniques Communaux
- 12** **Animations**  
Un printemps éclectique
- 14** **Club le Temps de Vivre**  
Le 3<sup>e</sup> âge dynamique
- 16** **Traditions**  
Jumelage avec Lucciana
- 18** **Culture**  
Le centenaire de la Bibliothèque Louis Notari
- 20** **Jeune talent**  
Sébastien Noat
- 22** **Nos aînés nous racontent**  
Odette Gastaud
- 24** **Agenda**
- 25** **Informations pratiques**

Retrouvez votre magazine sur internet :  
[www.vivremaville.mc](http://www.vivremaville.mc)



Ce magazine est imprimé sur du papier recyclé.

# Conseil Communal

## Décisions récentes



### BUDGET PRIMITIF 2009

Le Conseil Communal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2009 au cours de sa séance publique du 22 décembre 2008.

Les dépenses et recettes, évaluées à 47.259.300 euros, sont en progression de 5,69 % par rapport au budget primitif 2008.

Ce budget en équilibre a été élaboré pour tenir compte des projets suivants, dont certains sont déjà une réalité que vous découvrirez dans nos pages :

- Aboutissement de la mise en place de la Carte d'Identité Monégasque Electronique
- Ouverture de la Crèche de l'Olivier
- Poursuite de la mise en œuvre de la reconnaissance en tant que Conservatoire à rayonnement départemental de l'Académie de Musique et de Théâtre Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de Monaco
- Poursuite de la mise en place du dépôt légal auprès de la Bibliothèque Louis Notari
- Célébration des cent ans de la Bibliothèque Louis Notari
- Remplacement de la sonorisation de la Salle du Canton - Espace Polyvalent
- Programme de rénovation des toilettes publiques
- Acquisition de nouveaux véhicules électriques et hybrides
- Grands travaux de mises en conformité réglementaires et sécuritaires dans les bâtiments municipaux.



## PETITE ENFANCE : ONZE NOUVEAUX POSTES POUR AUGMENTER LES PLACES EN CRÈCHE

**Faire garder ses chérubins dans une crèche familiale, c'est-à-dire au domicile d'une assistante maternelle, c'est une alternative désormais bien réelle. Pour répondre rapidement à l'augmentation des demandes d'inscription en crèche, le Conseil Communal a voté à l'unanimité, le 18 mars dernier, la création d'un poste de directrice et de dix postes d'assistante maternelle.**

C'est une évolution capitale pour la Petite Enfance : avec onze nouveaux emplois créés (nombre record de création simultanée de postes), la capacité d'accueil de la crèche familiale est doublée.

Selon l'agrément obtenu par les services de la DASS, chaque assistante maternelle pourra accueillir, chez elle, de un à trois enfants. Une période test de six mois avec un enfant sera néanmoins observée pour s'assurer des aptitudes de l'assistante.

Le nombre de places étant strictement limité, la priorité est avant tout donnée aux parents dont les horaires de travail ne coïncident pas avec ceux d'une crèche municipale. Les enfants en bas âge ayant des problèmes de santé ou présentant un handicap seront également prioritaires. La Mairie prendra à sa charge la formation et le suivi des assistantes maternelles, ainsi que les équipements et aménagements de leur appartement. Le développement de la crèche familiale générera un coût financier moindre qu'une structure traditionnelle.

Cet ambitieux projet a été porté par Yann Malgherini, Adjoint au Maire délégué à la Petite Enfance, et par Nathalie Vaccarezza, Chef du Service d'Actions Sociales et de

Loisirs. Il offre ainsi une solution d'accueil qui pourra aller jusqu'à une trentaine d'enfants, en garantissant à chacun une prise en charge de qualité, puisque conforme aux exigences municipales appliquées dans l'ensemble des crèches de la Principauté.

En attendant de futurs bâtiments prévus pour 2013 et 2014 (lire page 7), cette nouvelle mesure apporte ainsi une réponse rapide, d'envergure et rationnelle, aux attentes des familles.



## NOUVELLE DÉNOMINATION DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

Afin de refléter son évolution et son ouverture à diverses formes d'art, l'Académie de Musique prend une nouvelle appellation. Elle devient désormais l'Académie de Musique et de Théâtre - Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la Ville de Monaco.

# Actualités



## LES AMIS DU JARDIN EXOTIQUE

L'association "les Amis du Jardin Exotique de Monaco" (AJEM) a vu le jour en décembre dernier. Elle réunit, autour du Jardin Exotique, les passionnés de plantes succulentes, collectionneurs, botanistes ou simplement amoureux de la nature. Déjà forte de près de 700 membres, l'AJEM publiera deux numéros annuels d'une revue spécialisée "Cactus et Succulentes". Elle diffuse également, par courrier électronique, une lettre d'information "AJEMinfos".

La première assemblée générale de l'association se déroulera le dimanche 14 juin 2009 dans le cadre de "Monaco Expo Cactus".

**Informations auprès du Jardin Exotique**  
**Tél. +377 93 15 29 80**  
**ajem@amisjem.com**  
**www.amisjem.com**

## MONACO EXPO CACTUS 2009

Les amateurs de plantes succulentes se donnent rendez-vous les 13 et 14 juin dans le Jardin Exotique de Monaco, à l'occasion de la 22<sup>e</sup> édition de Monaco Expo Cactus. Avec le concours de l'Association des Amis du Jardin Exotique de Monaco (AJEM), cet événement réunit de nombreux professionnels de l'horticulture et des amateurs de cactus. Les visiteurs profiteront d'une exposition-vente de plantes succulentes, glaneront quelques conseils auprès des professionnels et pourront également assister à des conférences-projections. Un rassemblement des plus piquants.

**Programme - 13 et 14 juin 2009**

**9 h - 19 h :** exposition-vente de plantes succulentes et librairie spécialisée.

**Samedi 13 juin**

**9 h :** Ouverture

**10 h :** Inauguration officielle

**11 h :** Remise du "Cactus d'Or" au Professeur Len Newton

**9 h à 17 h :** "Portes Ouvertes" au Centre Botanique

**14 h 30, 16 h 30 et 18 h 30 :** conférences avec la participation de Luc Bulot (Succulentes du Centre endémique du Maputaland (Afrique du Sud - Mozambique) : biodiversité et état de conservation des flores), Roberto Kiesling (Pterocactus et autres cactées de Patagonie) et Len Newton (Plantes succulentes en Afrique de l'Est)

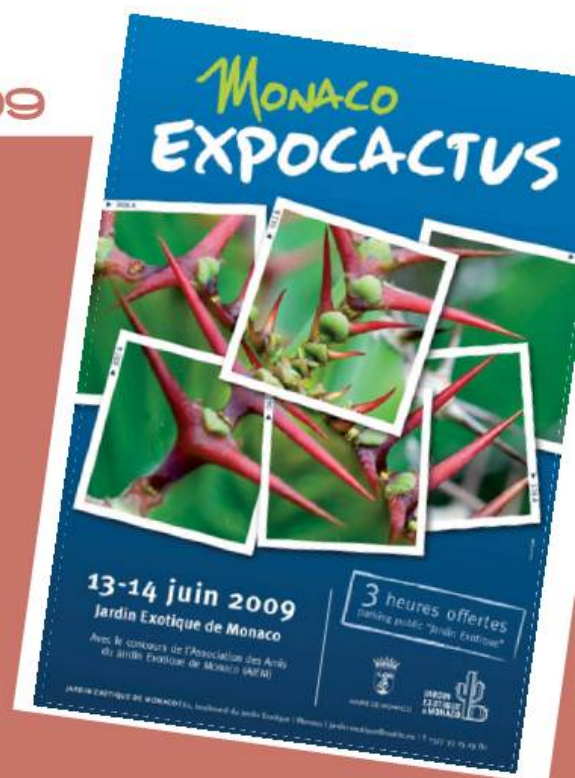
**Dimanche 14 juin**

**9 h - 17 h :** "Portes Ouvertes" au Centre Botanique

**10 h :** Assemblée Générale de l'AJEM

**14 h :** Départ pour la visite d'un jardin

**19 h :** Clôture de l'exposition



**Renseignements - inscriptions :**  
**Tél. +377.93.15.29.80 - Fax +377.93.15.29.81**  
**jardin-exotique@mairie.mc**

## HOMMAGE À JEAN FISSORE

Jean Fissore nous a quittés le 4 janvier 2009. En sa qualité d'Ambassadeur de la Principauté en Espagne, il aura contribué au succès de la présence monégasque lors de l'exposition internationale de Saragosse en 2008. Précédemment Directeur de l'Office des Emissions de Timbres-Poste, il avait profondément marqué ses collaborateurs et le monde de la philatélie en général par son sens aigu des relations humaines et ce goût si prononcé pour les mots et l'écriture.

Avec lui, c'est l'un de ses grands serviteurs que perd la Principauté. Le Conseil Communal ainsi que l'ensemble du personnel de la Mairie s'associent à la douleur de ses proches.



## ARRIVÉE DE JÉRÔME GIUSTI



Jérôme Giusti a pris ses fonctions de Chef de Division, chargé de la Communication au sein du Secrétariat Général de la Mairie.

Diplômé en Communication et en Management des Administrations, il a commencé sa carrière au Service de l'Etat en 1996 auprès du Centre de Presse du Gouvernement, et l'a poursuivie en qualité de Chef de Section au Service des Parkings Publics. Il vient remplacer Marc Pauli, depuis le 9 février.



## 3<sup>E</sup> RALLYE MONTE-CARLO DES VÉHICULES À ÉNERGIE ALTERNATIVE

Un équipage de la Mairie était pour la première fois au départ du 3<sup>e</sup> Rallye Monte-Carlo des véhicules à énergie alternative, une épreuve organisée par l'Automobile Club de Monaco, sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Souverain et placée notamment sous l'égide de la Fédération Internationale de l'Automobile.

Le départ a été donné le 26 mars à Lugano, en Suisse. Christophe Ponsset et Serge Pastor, tous les deux employés à la Police Municipale, ont eu quatre jours pour rallier Monaco au volant de la Toyota Prius hybride de la Police Municipale.

Près de 400 kilomètres de compétition au long desquels notre équipage s'est brillamment illustré, décrochant la 7<sup>e</sup> place au classement général. Félicitations !

## DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE AU CONSERVATOIRE : 75 ANS D'HISTOIRE

*"La musique est à la fois Art et Science. Elle s'offre à tout être humain et lui procure joie, délassement, élévation. Une différence s'impose entre les enfants qui feront de la musique en amateurs éclairés, et les futurs professionnels, entre ceux qui ne verront jamais dans la musique qu'un Art, et ceux qui la cultiveront comme une Science. Tel est le rôle et le but de l'Ecole Municipale de Musique de Monaco."*



Portrait  
de Louis  
Abbiate

Ces quelques phrases du Chanoine André Aurat, Maître de Chapelle à la Cathédrale de Monaco de 1929 à 1945, expriment parfaitement l'esprit du travail effectué au sein de l'Ecole Municipale de Musique. Créée en 1922, elle comprenait alors deux classes (solfège et musique d'ensemble) sous la direction du compositeur et concertiste monégasque : Louis

Abbiate (1866 - 1933).

A sa mort, la continuité de l'enseignement musical est assurée par Gustave Graeffe (1874 - 1947), tandis que le Gouvernement Princier officialise l'existence de l'Ecole Municipale de Musique par Ordonnance Souveraine du 3 octobre 1934.

Sous l'impulsion du Maître monégasque Marc César Scotta, directeur de 1941 à 1960, une réforme est entreprise pour donner un nouvel essor à l'établissement qui s'appellera bientôt "Ecole Supérieure Municipale de Musique" avant de devenir, en 1956, l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III de Monaco.

Tout au long de son règne, le Prince Rainier III n'a cessé d'être attentif au développement de



l'enseignement artistique en Principauté.

Avec l'accroissement constant du nombre de disciplines enseignées à l'Académie (21 en 1962, 45 à ce jour), la Mairie et le Gouvernement Princier se sont inquiétés des conditions d'enseignement : locaux, équipements, environnement... afin de permettre aux professeurs d'exercer leur art et aux élèves de développer leurs qualités.

Depuis ses débuts à la Villa Millefiore en 1934, en passant par la villa du 17, rue Princesse Florestine, inaugurée par le Prince Rainier et la Princesse Grace le 1<sup>er</sup> juillet 1976, l'Académie de Musique est aujourd'hui installée dans un complexe moderne au Boulevard Albert I<sup>er</sup>. Dans ce bâtiment équipé d'un parc instrumental et audio-visuel de grande qualité, un ensemble de salles répond aux exigences actuelles de l'enseignement artistique.

Aujourd'hui, après 10 ans de travail avec le Ministère français de la Culture et les autorités monégasques, l'Académie de Musique, sous la direction de Michel Crosset et Henri Doria, Premier Adjoint, est classée au titre de Conservatoire à Rayonnement Départemental. Par le recrutement de nouveaux professeurs, l'Académie souhaite renforcer son département de musique ancienne et promouvoir l'enseignement de l'écriture de la musique électroacoustique. Elle relance l'activité de l'atelier lutherie, lui-même créé en 1977 à l'initiative du Prince Rainier III, proposant un cycle de formation professionnelle initiale aux métiers de la lutherie et des instruments à archets. Enfin, elle ouvre une classe d'Art Dramatique, répondant à une demande dans le cadre d'une formation au théâtre amateur.

Après la fermeture, dans les années 1960, de la Maison des Jeunes et de la Culture dirigée par le violoniste et saxophoniste belge Roger Grosjean, le Conservatoire de

Jazz devient une section à part entière de l'Académie. Il répond aux demandes des jeunes monégasques en matière de formation aux musiques amplifiées.

Aujourd'hui, avec plus de 800 élèves inscrits, 56 professeurs et 13 employés à son administration, l'Académie de Musique et de Théâtre Fondation Prince Rainier III dispose de compétences et d'équipements qui la placent au tout premier rang des établissements d'enseignement artistique spécialisé, et peut s'enorgueillir d'avoir formé de nombreux talents qui brillent désormais par leur remarquable carrière.



Atelier de lutherie



*S.A.S. la Princesse Antoinette et Fernand Bertrand lors de la remise des prix en 2008. Fernand Bertrand, Directeur de l'Académie de 1961 à 1979, avait créé un orchestre de jeunes et des classes à horaires aménagés.*

## CRÈCHE DE L'OLIVIER : DES BERCEAUX DANS LE PARC

**La crèche de l'Olivier, septième crèche gérée par la Commune, a ouvert ses portes à ses jeunes pensionnaires le lundi 23 mars, portant la capacité d'accueil totale des crèches municipales à 255 berceaux.**

Compromis idéal entre le nombre d'enfants et les conditions d'accueil, le bâtiment compte 45 berceaux. Sa conception et son aménagement internes s'articulent autour du souci, d'une part, de fonctionnalité et de commodité pour le personnel, et d'autre part de sécurité et de confort pour les petits occupants. En effet, l'architecture a été spécifiquement conçue pour accueillir de très jeunes enfants.

La crèche de l'Olivier doit son nom à l'olivier millénaire autour duquel elle a été érigée. De ses fondations à ses murs, tout le bâtiment contourne cet arbre emblématique du Parc Princesse Antoinette. La coexistence de la structure avec le parc bien connu des enfants comme des parents est une réussite exemplaire. Aucune surface n'a été perdue. En effet, la crèche s'intègre littéralement dans le parc, celui-ci s'étendant par-dessus la construction elle-même.



Construite pour répondre aux exigences de la norme ISO 9001 qui certifie désormais la section Petite Enfance du Service d'Actions Sociales et de Loisirs de la Mairie, la crèche de l'Olivier est également moderne,

respectueuse de l'environnement et des espaces naturels préservés.

Après la crèche de l'Olivier, d'autres nouvelles structures sont d'ores et déjà prévues afin de répondre à un besoin croissant de places.

En 2013, sera livrée la crèche de la Condamine, précédant d'un an celle qui sera intégrée à

l'opération Testimonio II. Entre temps, la crèche de Monaco-Ville subira d'importants travaux nécessitant sa fermeture en 2011. La structure de l'Olivier recueillera ainsi une partie des petits locataires actuels du Rocher, le soldé de cette "opération-tiroir" rendant disponible une dizaine de nouveaux berceaux.

# Événement

## La nouvelle Carte d'Identité Monégasque Electronique



**Annoncée lors des dernières élections communales, la carte d'identité nationale fait peau neuve avec un nouveau format, un nouveau design et surtout l'intégration de composants électroniques ultramodernes. Zoom sur la Carte d'Identité Monégasque Electronique (CIME).**



La Carte d'Identité Monégasque est entrée de plain-pied dans l'ère numérique le 27 mars dernier en adoptant un nouveau format, une nouvelle durée de validité et en se dotant de deux puces électroniques. Cette nouvelle carte est désormais valable cinq ans au lieu de dix, afin que les informations mentionnées et la photo du détenteur soient actualisées plus régulièrement. De plus, les enfants de moins de 3 ans pourront posséder leur propre CIME.

La carte d'identité conserve sa fonction première d'identification des personnes, afin de lutter contre toute forme de fraude liée aux données personnelles. Conforme aux normes Européennes en vigueur et se situant au même niveau de sécurité que le passeport biométrique déployé dès 2009 dans les pays de la Communauté Européenne, cette carte permet désormais de voyager au sein de l'espace Schengen.

### LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Camille Svava, Adjoint au Maire, déléguée au Service de l'Etat Civil et de la Nationalité, précise qu'en se dotant d'un tel document "Monaco se situe parmi les premiers pays d'Europe à proposer une carte d'identité électronique".

Une puce radio sécurisée "sans contact" contient les données figurant sur la carte : nom d'usage,

patronyme (nom de jeune fille), prénoms, nationalité, sexe, date et lieu de naissance, adresse, photographie, signatures de l'autorité communale et du titulaire, période de validité, numéro de la carte et empreintes digitales. En revanche, la profession et la situation de famille ne sont plus mentionnés.

Par ailleurs, un étui équipé d'un dispositif de broutillage permet d'empêcher toute communication avec un lecteur radio à l'insu du porteur.

Les données biométriques (photographie, empreintes digitales, signature) recueillies lors de l'établissement de la CIME sont conservées au Service de l'Etat-Civil et de la Nationalité, pendant la durée de validité de la carte, dans une base de données dont la sécurité a été renforcée pour garantir un maximum de confidentialité. De plus, les informations ne peuvent faire l'objet d'aucune interconnexion avec un autre fichier ni d'aucune cession à des tiers.

Une borne est mise à disposition du public dans les locaux de la Mairie, afin de lire et éventuellement d'imprimer les données contenues dans la puce sans contact.

Enfin, Camille Svava précise que "la Mairie de Monaco envisage de développer de nouvelles fonctionnalités par le biais de la deuxième puce (avec contact), actuellement non activée. Visible sur la carte, cette puce devrait, à terme,

intégrer des services électroniques ou de proximité pour les détenteurs qui le souhaitent".

## UN DÉPLOIEMENT EN PLUSIEURS ÉTAPES

"Alors qu'en 1999, on comptait 1100 cartes d'identité renouvelées annuellement et 1600 en 2008", relève Charles Maricic, Conseiller Communal, délégué au Service Bureau-Informatique, "les demandes liées à la nouvelle Carte devraient augmenter dans une fourchette estimée entre 2000 et 2500 cartes par an. Les Monégasques voudront changer leur ancienne carte pour avoir la nouvelle. De plus, la durée de validité plus courte de la CIME va accroître le rythme des renouvellements".

Lors de la demande de la nouvelle carte, il conviendra uniquement de se munir de sa carte d'identité actuelle. Une photographie sera prise sur place et deux empreintes digitales seront recueillies ; les enfants de moins de 13 ans et les personnes âgées de plus de 75 ans sont dispensés de fournir leurs empreintes.

"Afin d'organiser au mieux le déploiement de cette nouvelle carte d'identité, dans un premier temps, seules les cartes déjà échues ou arrivant à échéance durant l'année 2009

seront renouvelées, ainsi que celles nécessitant une mise à jour", explique Bernard Lefranc, Chef du Service de l'Etat-Civil et de la Nationalité. "Dans un second temps, à compter de la mi-septembre 2009, les personnes qui le désirent pourront demander le changement de leur carte d'identité, et ce, quelle que soit la date d'échéance".

Camille Svava souligne que "les Monégasques résidant à l'étranger ne seront pas soumis à ce calendrier et pourront se voir délivrer leur carte à tout moment, à la condition de se rendre à la Mairie de Monaco".

Un terminal mobile sécurisé permet sur demande l'acquisition des données biométriques des Monégasques résidant en Principauté, dans l'incapacité de se déplacer en Mairie pour raisons médicales.

Durant les premiers mois d'exploitation du dispositif, la CIME sera remise sous 72 heures. La première carte sera gratuite comme son renouvellement, excepté en cas de perte ou de vol où une somme de 50 euros (25 euros pour les enfants de moins de 3 ans) sera demandée.

**Pour toute information supplémentaire :**

**Service de l'Etat-Civil et de la Nationalité**  
**93.15.28.10 ou 93.15.28.16**  
**[www.mairie-monaco.mc](http://www.mairie-monaco.mc)**

## 3 QUESTIONS À... CAMILLE SVARA

DEUXIÈME ADJOINT, DÉLÉGUÉE AU SERVICE  
DE L'ÉTAT CIVIL ET DE LA NATIONALITÉ

### Quels sont les principaux atouts de cette nouvelle carte ?

En deux mots, elle est sûre et moderne. Sûre, parce qu'elle rend pratiquement impossible toute falsification ou usurpation d'identité. Son impression fait appel à des techniques telles que les guilloches, le micro-texte, des encres optiquement variables, overlay...

Elle est moderne parce qu'elle s'inscrit dans un mouvement de services et de simplification : son format réduit est très pratique, elle est établie directement en Mairie sans même avoir besoin des traditionnelles photos d'identité qui seront prises sur place.

Dans un avenir plus ou moins proche, la carte permettra également de faciliter de nombreuses démarches, notamment par internet ou auprès de guichets automatiques.

### Quelle est votre plus grande satisfaction devant l'aboutissement de ce projet ?

Sans hésitation, c'est le fait d'avoir doté la Principauté de l'une des cartes d'identité nationale les plus avancées d'Europe. De plus, nous sommes le seul Etat où les cartes sont établies directement sur place, alors que généralement les données électroniques sont acheminées vers un lieu de production excentré.



C'est ce qui nous permet notamment de remettre la carte à son titulaire sous 72 heures au maximum.

Autre motif de satisfaction : l'affluence record au guichet de la Nationalité. Nombre de nos compatriotes ont attendu

la sortie de cette carte pour faire renouveler leur ancienne pièce d'identité.

### Quelles ont été les implications techniques ou humaines de cet ambitieux projet ?

C'est une vaste synergie de compétences qui a fédéré des consultants juridiques et techniques, des sociétés de pointe comme Oberthur Technologies et Sopra, auxquels il faut ajouter les services de la Mairie : Service de l'Etat-Civil et de la Nationalité, Service Informatique, Services Techniques Communaux, Secrétariat Général... Au total, plus d'une cinquantaine de personnes ont été mobilisées.

Je suis donc heureuse qu'une grande partie du personnel de la Mairie ait participé à un projet qui tenait particulièrement à cœur à l'ensemble du Conseil Communal.

## Développement durable

### La mobilisation des Services Techniques Communaux

**Parallèlement à la mise en place des normes ISO 9001 et ISO 14001, le Service de Gestion, Prêt et Location du Matériel (GPLM) et le Service des Travaux viennent de fusionner, donnant naissance à une nouvelle entité : les Services Techniques Communaux. Une occasion de rencontrer Alexandre Girdali, Conseiller Communal, délégué aux Services Techniques Communaux, et le Chef du service, Jean-Luc Puyo, et de faire le point sur les projets en cours, dont la priorité est le respect de l'environnement.**



**Alexandre Girdali et Jean-Luc Puyo**

Après les crèches, gérées par le Service d'Actions Sociales et de Loisirs, c'est au tour des Services Techniques Communaux de mettre en place des actions concrètes afin de fournir aux administrés et aux visiteurs de la Principauté des prestations de qualité, respectueuses de l'environnement. Officialisée en janvier 2009, la fusion des deux services permet d'ores et déjà d'appliquer les procédures des deux normes en cours d'acquisition.

Rappelons que la norme ISO 9001 concerne différents critères comme la qualité du management, la traçabilité, l'amélioration continue des performances et la satisfaction client. La norme ISO 14001, quant à elle, prévoit une amélioration

permanente de la performance environnementale. Le but est d'adapter cette démarche écologique aux activités quotidiennes et ainsi de créer une éthique dans le mode de fonctionnement des services. *"Cela passe par des achats verts et des nouvelles méthodes de travail centralisées"*, explique Jean-Luc Puyo.

Un système de gestion intégré a été adopté afin d'assurer la traçabilité des différentes actions et d'améliorer la méthodologie de travail. Le Chef du Service précise que *"les demandes d'intervention sont, désormais, faites sur un outil informatique regroupant une base de données du patrimoine communal. On peut y suivre le processus des interventions et leurs coûts"*. *"L'objectif étant de garder un même budget, mais de dépenser mieux... La certification des Services Techniques Communaux n'est pas isolée, elle a des répercussions sur l'ensemble des services de la Mairie de Monaco"* insiste Alexandre Girdali.

### **RÉNOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES : PREMIÈRE ÉTAPE ACCOMPLIE**

La première phase du programme de rénovation des toilettes publiques de la ville vient d'être achevée avec la livraison du nouveau chalet de nécessité de la Place des Moulins. Flambant neuf, celui-ci vient d'être ouvert au public.

La rénovation des chalets de nécessité, se poursuivra en 2009 et s'étalera sur trois années. Dans une démarche de haute qualité environnementale et de développement durable, cette réhabilitation concerne 15 toilettes publiques sur un parc qui en compte 25.



Certaines toilettes sont amenées à disparaître, mais celles qui vont être conservées ou déplacées dans le cadre de ce programme vont définitivement entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle, tant sur le plan technique qu'esthétique.

La décoration a été pensée pour que ces lieux offrent une ambiance moderne et zen, grâce à des matériaux et des finitions de qualité, avec de l'inox et des couleurs déclinées en fonction du quartier.

*"Le Maire, Georges Marsan, a demandé un niveau de qualité comparable à ce qui se fait dans les aéroports", souligne Alexandre Giraldi.*

Sur le plan du bilan énergétique, les changements sont considérables puisque les énergies renouvelables sont privilégiées. Muni d'un panneau solaire, le nouveau chalet de la Place des Moulins fait déjà figure d'exemple.

Prochaine étape au Larvotto, où les toilettes et douches publiques vont faire l'objet d'une véritable refonte qui permettra, en outre, de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### MODERNISATIONS, MISES EN SÉCURITÉ : DES TRAVAUX SUR TOUS LES FRONTS

Les Services Techniques Communaux interviennent quotidiennement dans de nombreux domaines, en charge notamment de l'entretien et de la réhabilitation du patrimoine communal. Dans ce cadre, le bâtiment même de la Mairie bénéficiera en 2009 d'une remise aux normes des installations électriques de sécurité et d'un changement des persiennes et fenêtres.

Le cimetière, autre entité du domaine communal, va également faire l'objet de travaux de la part des Services

Techniques. Le columbarium doublera prochainement sa capacité d'accueil.

Enfin, le Jardin Exotique bénéficiera d'un remodelage paysager avec une mise aux normes de sécurité des circulations horizontales et verticales, sous l'égide du paysagiste Jean Mus.

Ces travaux s'effectueront en plusieurs étapes jusqu'en 2010. La certification aux normes ISO 9001 et 14001 des Services Techniques Communaux, attendue dans le courant de l'année, viendra alors récompenser les efforts et le travail d'une équipe entièrement dévouée au confort des Monégasques et des résidents de la Principauté.



### ENRACINEMENT DU PROGRAMME "UNE NAISSANCE = UN ARBRE"

Lancé en 2008 par le Conseil Communal, le programme de reboisement "une naissance = un arbre" conforte à nouveau cette année l'action de la Mairie pour le développement durable.

En 2008, 970 enfants sont nés en Principauté. Ce sont autant d'arbres qui seront prochainement plantés à proximité de la Principauté, en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Depuis son lancement à l'initiative de Nicolas Croesi, Conseiller Communal, le programme totalise près de 1900 arbres et s'inscrit dans une mobilisation internationale. Placée sous le haut patronage de S.A.S. le Prince Albert II, la campagne mondiale "Plantons pour la planète" du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E) comptabilise chaque année les arbres plantés par la Mairie.

## Animations

### Un printemps éclectique



#### **ANAÏS "LOVE" DE MONACO**

**VENDREDI 17 AVRIL À 21 H, SALLE DU CANTON**

Après son super essai du "Cheap Show", elle a lâché les chevaux. Ce n'est plus une succession de chansons simplement rigolotes, mais un album à l'ampleur insoupçonnée qui déboule. Son chant y est à l'aise et ses mélodies coulent comme des évidences.

Dans The Love album, "Peut-être une angine" est, comme son nom ne l'indique pas, une chanson d'amour. Car sur ce nouveau disque, Anaïs nous embarque sur la planète Love.

"Je ne l'ai pas fait exprès. Mais je le trouve terriblement positif ce disque", confesse Anaïs. Car mine de rien, l'amour, elle y croit. Sauf qu'elle ne peut pas s'empêcher d'en rire un peu, passionnément, à la folie. Parce qu'une chanson, même d'amour, dans la voix d'Anaïs, ne peut que dérapier. Au moins un chouïa. "Si je me moque, c'est tendrement. J'intègre le personnage et je ne juge pas", assure-t-elle. Avec tout de même, dans son écriture, un sens du détail meurtrier et de la formule qui fait mouche.

**Renseignements : 93.10.12.10**

**Douceur grinçante, humour provençal, musique du monde... Le printemps 2009 promet une programmation culturelle toujours aussi éclectique avec la chanteuse Anaïs et l'humoriste Noëlle Perna. Le groupe Sinsemilia ouvrira la saison estivale lors de la Fête de la Musique suivie par la fête de la Saint Jean.**

#### **MADO FAIT SON SHOW**

**VENDREDI 24 AVRIL  
À 21 H, SALLE DU CANTON**

Noëlle Perna revient avec son nouveau spectacle "Mado fait son show".

Cette fois, Mado décide de faire une vraie représentation... comme elle se la "pantaille"... avec des imitations, des costumes. "Qué chance" elle a même trouvé un "reproducteur" ! Elle a tout préparé avec sa famille : Albert, son fils, son beau-frère et les autres... Mais seront-ils à la hauteur pour le grand soir ? Vous le découvrirez en même temps qu'elle !

**Renseignements :  
93.10.12.10**





## LES FÊTES DE LA SAINT JEAN

Les feux de joie que l'on allume durant la nuit de la Saint Jean symbolisent la victoire du Christ-lumière sur les ténèbres, tout en célébrant la naissance de Jean le Baptiste, fixée au 24 juin par l'Eglise.

A Monaco, la fête s'étend sur deux soirées et deux quartiers : le 23 juin à Monaco-Ville et le 24 au Quartier des Moulins. Chacune est offerte par le Saint-Jean Club, avec le soutien de la Mairie de Monaco.

Les groupes folkloriques "Sbandieranti dei Sestieri" de Vintimille et "La Palladienne" de Monaco participeront aux festivités.

Sur le Rocher, la fête est célébrée en deux temps le mardi 23 juin. A 20h30, un office religieux sera célébré en l'Eglise palatine en présence des Autorités élues et gouvernementales ainsi que des représentants des Associations de tradition monégasques. A 20h45, un feu de joie et des danses folkloriques sur la place du Palais donnent un ton populaire et convivial à la manifestation dont la première journée s'achèvera sur une animation folklorique, Place de la Mairie.

Le lendemain, la Place des Moulins sera à 20h50 le point de départ du traditionnel cortège, emmené par un petit garçon revêtu de l'habit de Saint-Jean-Baptiste et accompagné d'un agneau. Les membres des Sociétés de traditions, des musiciens, des danseurs folkloriques prennent également part à la procession jusqu'en l'Eglise Saint-Charles où aura lieu, à 21h, la Bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

Au cours de celle-ci, une fillette portant la tenue traditionnelle monégasque dépose un bouquet de fleurs au pied de l'autel. Outre l'adoration du Saint Sacrement, la cérémonie religieuse comprend la bénédiction de l'agneau par l'archevêque de Monaco.



A l'issue de la bénédiction, le défilé rejoindra la Place des Moulins où les festivités reprendront à 22 h avec l'incontournable batafoegu (feu de joie), allumé grâce à la Flamme du Canigou qu'un représentant de la "Maintenance provençale des Feux de la Saint-Jean" transporte dans une lanterne. Après l'interprétation de l'hymne national par la Musique Municipale, un nouveau spectacle folklorique sera donné.

Enfin, de 22h30 et jusqu'à minuit, une soirée dansante est organisée au Square Marcel Pagnol. Les organisateurs, personnalités et bénévoles ainsi que l'ensemble des participants, chanteurs, danseurs, musiciens s'attablent sans protocole autour d'une "socca & fougasse party" tandis que s'ouvre le bal.



*SINSEMILIA, c'est :*

*Ivan : Batterie  
Natty : Basse, chant  
Roukin : Percus  
Karine : Sax ténor  
Bozo : Sax alto  
Olivah : Trombone  
Ali : Claviers  
Nordine : Guitares  
Riké : Chant, Guitares  
Mike : Chant  
Chid : Son-Dub*

## FETE DE LA MUSIQUE

# SINSEMILIA

**SUR LE PORT HERCULE  
DIMANCHE 21 JUIN À 22 H**

**PREMIÈRE PARTIE : KANA, À 21H15**

**Après plus de deux ans d'absence, Sinsemilia est de retour sur scène. Avec de nouveaux titres en exclusivité, extraits de l'album à paraître en octobre, le groupe revient avec la même énergie communicative et un même plaisir à "enflammer les planches". Après plus d'un million d'albums écoulés, ce retour est un événement attendu par un vaste public. Entre reggae, rock et chansons françaises, les concerts de Sinsemilia restent d'exceptionnels moments de fête et d'échange... Chacun en repart avec le sourire.**

## Club le Temps de Vivre Le 3<sup>e</sup> âge dynamique

**Voilà déjà 19 ans qu'existe le Club le Temps de Vivre et, à n'en pas douter, il s'agit d'un club extrêmement innovant, sachant rester en phase avec la modernité. Ateliers, conférences, nouveau minibus et autre séjour touristique sont au programme d'une année largement inspirée par le dynamisme général qui entoure le 3<sup>e</sup> âge en Principauté. Détails de ces nouveautés avec le Docteur Ralph de Sigaldi, Conseiller Communal délégué au maintien à domicile.**

### CONTRE LE CONFINEMENT DOMICILIAIRE

Depuis le 20 janvier dernier, Le Club le Temps de Vivre est équipé d'un nouveau minibus bimodal, c'est-à-dire fonctionnant à l'énergie électrique et à l'essence. Avec ses neuf places, il permet aux adhérents de se faire conduire de leur domicile au club, ou vers des manifestations organisées en ville.

Dans l'immédiat, le service de bus est proposé les mardi et jeudi, de 14h à 19h. A noter qu'il est gratuit pour tous les adhérents et qu'il suffit de le réserver par téléphone la veille. Avec un coût de 61 000 euros, le club va rentabiliser ce minibus hybride en multipliant les navettes et les destinations.

Le Docteur Ralph de Sigaldi souligne que *"le choix actuel des jours de fonctionnement est adapté aux activités du club. Dans le temps, nous devrions l'étendre à l'ensemble de la semaine et utiliser le minibus pour des sorties en dehors de la Principauté, comme pour le séjour en montagne. D'où l'utilité que ce véhicule soit électrique pour une économie d'énergie en ville et fonctionne à l'essence pour des trajets plus longs"*.

### SE RESTRUCTURER POUR MIEUX ACCUEILLIR

Lors de la dernière conférence du club le 11 février dernier, le Professeur Pesce, Chef du Service de



Gériatrie du Centre Hospitalier Princesse Grace, et Jérôme Breton, Directeur de la Fondation Hector Otto, ont présenté les projets de construction et de rénovation des structures d'accueil pour les personnes âgées résidant en Principauté. Dès 2010, ce ne sont pas moins de trois établissements qui vont s'ajouter aux maisons de retraite monégasques.

Du côté des nouvelles structures, "A Qietüdine" ouvrira ses portes en janvier 2010 et pourra accueillir 70 résidents autonomes et sans limite d'âge. Les inscriptions se font dès à présent auprès des services du Professeur Pesce.



La Fondation Hector Otto prévoit, quant à elle, la construction d'une résidence semi médicalisée sur le Rocher, à la place du Foyer Sainte-Dévote, pour 2013. La Fondation comptera alors trois maisons de retraite incluant les résidences de la Condamine et de l'avenue Hector Otto (non médicalisées et réservées aux moins de 85 ans).

Parmi les nouveaux projets, le plus colossal concerne le Centre Hospitalier Princesse Grace avec la création d'un centre de gérontologie de sept étages dont l'ouverture est prévue pour 2011. Il s'agira d'une véritable concentration de moyens humains et techniques, permettant de traiter au mieux les états et pathologies liés à l'avancée en âge. Un étage sera entièrement dédié aux malades atteints d'Alzheimer, un autre aux séjours de convalescence et un troisième aux longs séjours.

Dès la mise en œuvre de ce centre, la transformation du Cap Fleuri II en maison de retraite pourra commencer et les pensionnaires seront alors transférés vers le nouvel établissement du CHPG.

Le programme est ambitieux et entend répondre aux besoins de nos aînés. Aucun aspect ne sera négligé en matière de confort et de modernité, les structures allant jusqu'à être équipées d'accès à Internet : *"Aujourd'hui, la population qui vieillit est habituée au multimédia, à Internet et aura besoin de retrouver tout cela dans les résidences de retraite"*, affirme le Docteur Ralph de Sigaldi.



## LE TEMPS DE S'ÉVADER

**Dans le cadre des relations amicales tissées entre la Mairie de la Marsa (Tunisie) et la Mairie de Monaco, le Club le Temps de Vivre vient d'organiser un séjour d'une semaine sur les côtes de Carthage.**

**Une trentaine d'adhérents ont pu profiter de ces vacances à des conditions exceptionnelles : prestations luxueuses et tarif très doux. Pour 570 euros, le séjour comprenait le vol aller/retour Nice-Tunis, l'hébergement en demi-pension à l'Hôtel Regency (5 étoiles), les transferts vers l'hôtel et les lieux de visite, deux séances de remise en forme ainsi que la visite de musées.**

**Le prix négocié, très attractif, a été rendu possible grâce à la prise en charge d'une partie des frais d'avion par la Mairie de Monaco. Le cabinet Ascoma Jutheau & Husson a quant à lui gracieusement offert les frais d'annulation et de rapatriement.**

**L'expérience pourra être réitérée dès l'an prochain. Rappelons que les personnes souhaitant profiter de ce type de séjour doivent résider à Monaco et être membre du Club.**

**Informations pratiques**  
**Club le Temps de Vivre**  
**5, avenue J.F. Kennedy**  
**Tél. : 93.30.63.78**  
**tempsdevivre@libello.com**  
**Inscription : 25 euros par an**

## Traditions

# Jumelage de Monaco avec Lucciana

**Les Histoires de Monaco et de la ville de Lucciana en Corse sont liées depuis plus de mille sept cents ans. Sainte Patronne de la Principauté de Monaco, Sainte Dévote est également, avec Sainte Julie, la patronne de la Corse depuis 1809.**



**S.A.S. le Prince Albert II, entouré de José Galletti, Maire de Lucciana, et de Georges Marsan**



C'est de cet épisode qu'est inspirée la veillée de la fête de la Sainte Dévote, au cours de laquelle une barque est brûlée chaque 26 janvier.

Selon la légende, Sainte Dévote est née en 283 à Quercio, lieu dit de la commune de Lucciana. Martyrisée en Corse au cours du III<sup>e</sup> siècle, son corps fut placé dans une barque à destination de l'Afrique. La tempête vint perturber le voyage avant qu'une colombe, échappée de la bouche de la Sainte, ne guidât l'embarcation vers les rives européennes, jusqu'aux côtes monégasques.

Au Moyen-Age, les reliques de la Sainte auraient été volées et emportées dans une barque par les malfaiteurs. Pour les arrêter, l'embarcation fut simplement brûlée par les témoins de la scène.

### UN JUMELAGE POUR "UNE COMMUNAUTÉ D'ÂMES"

À l'occasion d'un pèlerinage à Lucciana sur le site de la Canonica, basilique romane du XII<sup>e</sup> siècle, en juin 2003, le Prince Rainier III participa à la commémoration du XVII<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Sainte Dévote. En 2004, Christian Raimbert, Adjoint au Maire, lança "l'idée de provoquer un jumelage entre les deux sœurs". Lucciana vit naître la Sainte, Monaco accueillit sa dépouille. Et depuis, la Principauté et la Corse célèbrent chaque année leur Sainte Patronne commune. C'est ce lien que le jumelage des deux villes voulut mettre en avant.



Trois ans plus tard, le Conseil Communal vota le jumelage en séance publique.

Le jumelage a été concrétisé par l'inauguration de la contre-jetée du Port Hercule baptisée "Jetée Lucciana". Le 27 janvier dernier, une plaque commémorative fut dévoilée S.A.S. le Prince Albert II et les maires des deux villes, Georges Marsan et José Galletti. Sur cette plaque figurent les blasons des deux villes et une inscription en trois langues : Monégasque, Corse et Français.

Après les prestations d'U Cantin da Roca et du chœur polyphonique Luccian'Arte, Georges Marsan rappela dans un discours de fraternité que *"c'est une communion de foi et de cœur qui nous lie avec les Corses"*. Le Maire de Lucciana a quant à lui annoncé que le futur musée qui sera créé sur le site archéologique de Mariana portera le nom du Prince Rainier III, en hommage au Prince défunt qui effectua à Lucciana son dernier voyage officiel.



U Cantin d'a Roca

Pour Christian Raimbert, la jetée Lucciana est *"le lien visible de la communauté d'âmes"* que forment la Principauté de Monaco et la commune de Lucciana.

À Lucciana, l'officialisation du jumelage aura lieu en septembre 2009 avec l'inauguration du plus grand complexe sportif de Corse. Il disposera d'un stade de football, de rugby, de football brésilien, d'une piste d'athlétisme, d'un club bouliste, d'un parcours de santé et d'un club-house. Des équipes monégasques devraient participer aux compétitions d'athlétisme et de rugby organisées dans ce cadre unique en Corse.

Enfin, des échanges ont été initiés entre l'association Luccian'Arte, qui a fondé en 2008 son école de musique, et l'Académie de Musique Prince Rainier III, afin d'enrichir la formation musicale de leurs élèves. Ces ambitieux projets culturels et sportifs sont autant de renforts qui viennent resserrer et pérenniser davantage les liens entre les villes sœurs.



## Culture

# La Bibliothèque Louis Notari fête ses 100 ans

**Tout au long de l'année 2009, la Bibliothèque Louis Notari commémore ses cent ans d'existence, consacrés à la conservation du patrimoine écrit, à la promotion de la lecture et à la diffusion de la culture auprès de tous les publics. Ce centenaire est l'occasion de mettre en valeur des collections rares et souvent méconnues des usagers.**

### LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE DU CENTENAIRE

De nombreuses animations sont programmées, telles que des interviews-débats avec des personnalités du monde de la culture et du patrimoine régional, des ateliers d'animation jeunesse (BD, calligraphie), ou encore des micro-expositions numériques présentant de façon thématique des documents numérisés du fonds patrimonial de la bibliothèque.

Puis, à l'automne, la Bibliothèque présentera ses plus beaux trésors : ouvrages rares, manuscrits, autographes et dédicaces, correspondances, affiches originales, photographies et cartes postales anciennes.

### IL Y A UN SIÈCLE : L'INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Créée par une Ordonnance Souveraine du Prince Albert I<sup>er</sup>, la Bibliothèque Communale est inaugurée le 2 avril 1909, rue Grimaldi, à la maison Marquet pavoisée pour l'occasion. Après une allocution d'Emile de Loth, Maire de Monaco, le Prince Souverain fut accueilli par le Gouverneur Général et L.-Honoré Labande, Conservateur des Archives du Palais Princier afin de découvrir la nouvelle enceinte.



*Françoise Gamerding et Béatrice Novaretti*



*Dessin de G. de Chirico, couverture du programme des Ballets de Serge de Diaghilev (1929).*

Près de 6.000 ouvrages aux thématiques éclectiques (histoire, géographie, littérature, sciences, océanographie, encyclopédie, biographies, etc.) avaient été choisis et rassemblés par Monsieur Labande, chargé également de leur mise en place. Le Prince forme alors l'espoir que "chacun aura à cœur d'enrichir cette bibliothèque" qu'il a "le plus vif désir de voir se développer pour le plus grand bien du pays".

Le Comité de la Bibliothèque, toujours actif, fut créé dès l'origine lorsque Monsieur Bellando de Castro, bibliothécaire, dirigeait l'institution communale. Depuis un siècle, chacun des conservateurs a fait sien cet idéal d'enrichissement patrimonial et culturel.



La Bibliothèque rue Suffren Reymond, avant 1957



Exposition I. Vidal, à la Bibliothèque en 1973, en présence de la Princesse Grace, Jean-Louis Médecin et au centre I. Vidal

## LA BIBLIOTHÈQUE AUJOURD'HUI

Après divers transferts, rue Suffren Reymond ou avenue de Grande-Bretagne, la Bibliothèque investit ses nouveaux locaux en 1957, rue de la poste, aujourd'hui rue Louis Notari. Elle prendra en 1980 le nom du célèbre poète et ingénieur monégasque. Ses propres archives littéraires et sa bibliothèque de travail ont depuis été généreusement léguées à la Bibliothèque par sa famille.

Aujourd'hui, plus de 450.000 ouvrages occupent les rayonnages et les magasins. La Bibliothèque a su tout au long de son histoire enrichir ses collections, offrant une place importante à la littérature, à l'histoire et à l'art dont les fonds sont parmi les plus riches de la Côte d'Azur. De même, le Fonds Régional, composé de manuscrits, d'imprimés, d'ouvrages rares et de pièces iconographiques (photos, affiches, cartes postales), vise à recenser et valoriser le patrimoine national monégasque, tout en ayant une sphère d'influence s'étendant de Gênes à Marseille. Les Fonds musicaux et cinématographiques n'ont eu de cesse de s'enrichir au fil des ans. Il est à noter que cette année 2009 marque également les 20 ans de la Sonothèque José Notari.

La Bibliothèque Louis Notari a plusieurs fonctions : bibliothèque nationale (elle détient le dépôt légal), communale et bibliothèque de recherches. Mais c'est aussi un relais culturel indispensable aux événements et manifestations qui ont lieu en Principauté. Pour le centenaire des Ballets russes, la bibliothèque présentera en effet une bibliographie sélective et exposera des documents inédits.

Pour le conservateur, Béatrice Novaretti, il s'agit "de susciter et d'aiguiser la curiosité du public, tout en lui permettant d'approfondir ses connaissances". Toujours dans cet esprit d'interactivité, sont proposées



au public des animations culturelles : des ateliers d'écriture deux mardis par mois et des ateliers mensuels de calligraphie chinoise.

Depuis fin 2008, sous l'impulsion de Françoise Gamerding, Conseiller Communal, déléguée à la Médiathèque municipale, des "Thés Littéraires" ont été mis en place. Les participants se réunissent tous les deux mois autour d'un livre qu'ils auront lu, consacré à une thématique telle qu'un auteur ou la littérature d'un pays précis (Russie, Afghanistan...). Le but : favoriser les rencontres, s'ouvrir aux discussions et débats et approfondir ses connaissances littéraires. Béatrice Novaretti souligne que "la Bibliothèque doit être un lieu de vie, de culture et d'échange".

La Bibliothèque a une mission de préservation du patrimoine, comme en atteste une récente opération de décontamination de plus de 250.000 documents et ouvrages anciens méconnus qui seront bientôt présentés au public. Pour autant, l'institution sait s'adapter à son époque. En 2012, une nouvelle Médiathèque municipale verra le jour : une évolution radicale qui est également le plus bel hommage qu'elle puisse rendre à ses fondateurs.



## Jeune talent Sébastien Noat

**Directeur et propriétaire d'Alchemy, une société de consulting spécialisée dans l'événementiel en Chine, mais également dans les relations publiques, le marketing et la création de concepts de restaurants, lounges, bars et night-clubs, Sébastien Noat est un jeune Monégasque expatrié en Asie depuis 2003. À 34 ans, il vit entre Pékin et Shanghai où il a créé en quelques années un petit empire de la vie nocturne. Depuis la capitale chinoise, il a répondu aux questions de Monaco - Vivre ma ville.**



**Sur le site Internet de votre agence, vous citez l'auteur brésilien Paulo Coelho. Vous êtes-vous forgé uniquement par les voyages ?**

Les voyages m'ont permis de découvrir le monde, sa richesse, sa diversité. Mais surtout m'ont permis de vivre pleinement la vie : depuis les Caraïbes en passant par la Californie, de la Thaïlande jusqu'en Malaisie, le Moyen-Orient et la Chine, j'ai eu la chance de vivre immergé dans des environnements très différents, portant la promesse de bonheurs variés et uniques. Le nom "Alchemy" s'est rapidement imposé dès lors que je suis un fan du roman de Coelho. C'est un clin d'œil à cet auteur formidable qui sait reconnaître la valeur du destin

et de l'individu. J'ai fait mes études au Lycée Albert I<sup>er</sup>, puis pendant 4 ans en Suisse, à l'Ecole Hôtelière de Lausanne. Ce fut une expérience exceptionnelle qui m'a permis d'être où j'en suis aujourd'hui, et plus particulièrement d'avoir pu voyager tel que je l'ai fait.

**Pourquoi avez-vous choisi de travailler en Chine ?**

L'Asie et la Chine, en particulier, ont été une terre d'accueil formidable pour moi. On y vit très bien, et les différents peuples ont en commun une humilité et une générosité énormes. Les traditions culinaires sont tout aussi riches qu'en Europe. J'ai bénéficié d'un beau parcours sur ce continent. J'ai débuté en Asie en 2001 au Shangri-La Hotel de Bangkok en Thaïlande puis à celui de Kuala Lumpur en Malaisie en 2002. En 2003, j'ai été promu directeur de la restauration pour le Shangri-La de Pékin - Le Kerry Centre. À 28 ans, j'étais un des plus jeunes à ce poste en Asie. À cette époque, j'ai ouvert le Centro, une institution à Pékin élue depuis par Hotels Magazine comme l'un des dix meilleurs bars d'hôtel au monde. Mais en 2004, je suis rentré à Monaco pour ouvrir le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort. Mon père n'était pas en bonne santé et comble de malheur, il est décédé en 2005. Je suis ensuite reparti chez Shangri-La à Dubaï. Je ne suis revenu en Chine qu'en 2007. Au Block 8, on a réussi à vendre plus de 10 000 bouteilles de Champagne. Cela a été un gros challenge et un gros coup médiatique qui m'a permis de construire un réseau rendant possible la création de ma société d'événementiel.

**On vous surnomme "l'agitateur des nuits pékinoises". Que cela vous inspire-t-il ?**

Il est vrai qu'au sein de notre groupe, on a toujours été



précurseurs. Que cela soit pour les tendances musicales ou événementielles, on a proposé des concepts, jusque-là, inédits en Chine. C'est un travail excitant, différent, enrichissant et parfois fatigant mais sur le côté festif, c'est un plaisir. Rencontrer des D.J. qui me faisaient rêver quand j'étais jeune, c'est toujours très agréable. La plupart du temps, nous organisons de gros événements musicaux dans des clubs chinois, et bientôt une grande soirée techno dans un stade en 2010.

#### **De nouveaux projets ?**

Mon actualité est différente de ce que sera mon futur. Je souhaite me diversifier. J'ai envie de me développer dans l'éducation, le coaching et le tourisme. Actuellement, je gère six établissements à Pékin et Shanghai : Bling & All-Star, Lan Club (restaurant et lounge-bar dont le design a été réalisé par Philippe Starck) à Pékin et à Shanghai, le Lantung Thai bar & bistro, Lotus Blue (restaurant et lounge-bar en bordure de lac). On prend toujours des projets qui sont différents mais complémentaires. Nous projetons d'ouvrir un complexe de restauration qui sera composé d'un restaurant et d'un roof top de 600 m<sup>2</sup> dans le centre-ville de Pékin, ainsi qu'une agence de voyage de luxe en partenariat avec une compagnie locale et une école spécialisée dans le service de la restauration et l'anglais professionnel.

#### **Quels conseils pouvez-vous donner à ceux qui ont envie, comme vous, de s'expatrier ?**

L'expatriation est une chance inouïe. Aujourd'hui, il faut voyager, partir, foncer et tout essayer. On perd souvent, on gagne rarement. Mais quand on gagne, on arrive à cultiver un type de confiance en soi qui est basé sur l'expérience, non sur un héritage, ou une hiérarchie sociale. Rien n'est

dû à personne, encore plus aujourd'hui. C'est facile d'être un gros poisson dans un petit aquarium. Mais cela n'a pas réellement de mérite. Ce qui est important à mon sens, c'est la volonté de réussir, de se démarquer et de se remettre en question.

#### **Pensez-vous être un modèle de réussite à l'étranger "made in Monaco" ?**

Sur l'international, j'aurais voulu être plus utile à la Principauté, de manière à pouvoir aider à représenter Monaco en Chine et en Asie. C'est un marché formidable et nous y sommes complètement absents. La marque "Monte-Carlo - Monaco" est exclusive. Mais, même les marques exclusives aujourd'hui doivent faire du marketing et doivent être représentées à l'étranger. Je n'en suis qu'au début de ma carrière d'entrepreneur. J'ai besoin d'espace et de changement en permanence. Je me lasse très vite. Je ne suis pas un grand avocat du statu quo ou de l'emploi "à vie" souvent privilégié en Principauté. C'est à cause de cela que j'ai décidé de travailler dans un empire émergent où la valeur commune à tous est l'envie d'investir pour ensuite recevoir. Pas l'inverse. Cela étant, je n'ai pas changé. Je suis passionné par ce que je fais. J'ai et j'aurai toujours mes racines en Principauté... J'ai toujours à cœur de revenir à la Condamine. Ma première étape à chaque retour en Principauté est chez Roger pour une part de socca et de pissaladière.

**Informations :**  
[www.alchemy-global.com](http://www.alchemy-global.com)



## Nos aînés nous racontent

### Odette Gastaud

**Drapée dans une jolie robe bleue, Odette Gastaud nous accueille sur le palier de sa porte. L'ancienne couturière et commerçante affiche un sourire timide. Étonnée d'être interviewée, elle s'est prêtée au jeu avec amusement.**



A 95 ans, dans son appartement situé boulevard d'Italie, Odette Gastaud vit seule depuis 21 ans. Ce n'est que depuis 2009, qu'une auxiliaire de vie de la Mairie l'assiste deux à trois fois par semaine. *"Jusqu'à l'an passé, je faisais moi-même mes courses et je ne voyais aucun médecin. Je me suis toujours soignée toute seule jusqu'à ce que je me casse le poignet"*, confie Odette. D'ailleurs, elle préfère qu'on l'appelle par son prénom plutôt que d'utiliser "Madame".

Née en région parisienne, elle est issue d'une famille d'ouvriers et ne renie pas ses origines. En 1954, son premier mari, Louis Beden acquiert un magasin sur le Rocher. La petite famille descend alors dans le Sud et s'installe à Cap d'Ail. Dès lors, Odette ne chôme pas et cumule deux emplois. D'un côté elle tient la boutique de

souvenirs et de l'autre, elle travaille comme couturière à domicile. Les journées sont longues, mais la couture a toujours fait partie de sa vie et le rythme soutenu est adopté. *"Mes patrons, la Maison Guirello, me fournissaient le travail à la maison. C'était essentiellement de la couture provençale pour l'ameublement. J'ai travaillé pour eux durant trente ans"*.

La rudesse de la vie peut parfois réserver des surprises et la suite de l'histoire d'Odette en est un bel exemple.

#### UNE RENCONTRE BOULEVERSANTE

Un jour, alors qu'Odette porte de lourds paquets pour le magasin, un certain Théo Gastaud croise son chemin et lui propose de l'aider... Touchée, elle accepte. A partir de cet instant, Théo n'a jamais quitté son esprit.

L'année 1970 marque un tournant dans leurs vies. Odette divorce et Théo perd son épouse. 3 années passent et c'est en 1973 qu'Odette accepte la demande en mariage que Théo vient de lui faire. Elle devient Madame Gastaud, Monégasque *"par mariage"*, précise-t-elle.





Timide et introvertie, Odette va devoir s'habituer à une vie bien remplie et nettement plus mondaine. Théo est Conseiller Communal ; elle l'accompagne dans toutes les réceptions et autres dîners : *"j'étais présente à toutes les cérémonies, mais je tentais de passer inaperçue"*.

Théo Gastaud était une personnalité connue et appréciée en Principauté. Président de l'Amicale des Aînés Monégasques, il avait souvent l'occasion de se retrouver aux côtés de la Famille Princière, comme en témoignent les photos jaunies qui trônent avec respect dans les cadres de l'appartement.

Tout au long de l'entretien, Odette ne peut dissimuler le bonheur et l'amour partagés avec Théo durant les 15 années de leur union. La générosité de cet homme était immense. En 1988, Théo s'en est allé et il a fallu faire face à ce grand vide.

De la fenêtre de son appartement, elle se plaît à regarder le Larvotto aux côtés de sa petite tortue d'eau douce.



Mais, le quartier qu'elle préfère, c'est celui du port Hercule où elle aimait pêcher avec son mari. *"J'ai donné toutes mes cannes à pêche, sauf une, à Claudette, ma fille qui vit à Digne. Même si je ne pêche plus, j'ai gardé celle que Théo m'avait offerte"*.

En décembre 2008, lors du repas des aînés au Café de Paris, une belle surprise lui a été réservée. À la table, elle a été placée à côté de S.A.S. le Prince Albert II. *"Nous avons parlé tout au long du déjeuner. C'est un homme très gentil et attentif"*, raconte Odette.

Odette est attachante et profite des moments de joie simples. Depuis son accident, elle sort peu, mais parvient à reprendre petit à petit ses anciennes habitudes. Sa volonté est intacte et Odette a toujours su dépasser les épreuves de la vie. Dans ses jolis yeux bleus, on peut y voir un peu de nostalgie mais elle garde une flamme intacte qui augure un nouveau printemps ensoleillé.





# Agenda

## Dates à retenir

### Fête de la Musique

Le 21 juin, animations par des groupes musicaux locaux dans toute la ville

### Fête de la Saint Jean

Les 23 et 24 juin, avec la participation de groupes folkloriques

### E X P O S I T I O N S

#### 12<sup>e</sup> salon "Rêveries sur les Jardins" 42<sup>e</sup> Concours International de Bouquets

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mai -  
**Terrasses du Casino**

#### Monaco Expo Cactus 2009

13 et 14 juin - **Jardin Exotique de Monaco**

#### Exposition de sculptures monumentales de Valdés

Du lundi 15 juin au mercredi 30 septembre  
**Jardins des Boulingrins**

### M U S I Q U E

#### Festival de Musique Sacrée

Du mardi 2 au vendredi 5 juin, à 20h  
**Cathédrale de Monaco**

#### Opéra "La Dame de Pique" de Tchaïkovski

Du 24 au 30 avril 2009 à 15 h - **Salle Garnier**

#### Académie de Musique Fondation Prince Rainier III

#### Concert de Musique de Chambre par les élèves

Mercredi 13 mai à 17h - **Théâtre des Variétés**  
Examen de fin de cycle (2<sup>e</sup>ème session)

#### Spectacle par les élèves de la classe de chant

Vendredi 29 mai à 20h - **Théâtre des Variétés**  
Sous la direction de Gabriel Bacquier

#### Spectacle par les élèves de Cycle III

Mercredi 3 juin, à 19h - **Théâtre des Variétés**  
Examen de fin de cycle

#### Gala de fin d'année par les élèves

Mercredi 17 juin à 20h - **Salle du Canton**

#### Concert de Musique de Chambre par les élèves

Mardi 30 juin - **Jardin Exotique**

### D A N S E

#### 4<sup>e</sup> Concours international de danse modern' jazz

25 et 26 avril, de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Le samedi 25, à 20h30 : Spectacle de danse  
**Théâtre des Variétés**

#### "Faust" par Les Ballets de Monte-Carlo

Du mercredi 29 avril au dimanche 3 mai  
**Grimaldi Forum**

#### Ballet espagnol "Alborada Flamenca"

Samedi 6 juin, à 20h30 - **Théâtre des Variétés**

#### Gala et spectacle de l'Académie de danse classique Princesse Grace

Samedi 27 et dimanche 28 juin - **Salle Garnier**

### C I N É M A

#### Mardis du Cinéma

**Théâtre des Variétés à 20h30**

**Nosferatu**, le 14 avril

**Une nuit à l'opéra**, le 28 avril

**L'ami américain**, le 12 mai

**Journal intime**, le 9 juin

#### Concert d'Anais

Vendredi 17 avril, à 21h - **Salle du Canton**

#### Spectacle "Mado fait son Show" de Noëlle Perna

Vendredi 24 avril, à 21h - **Salle du Canton**

#### Concert de Sinsemilia

Dimanche 21 juin, à 21h - **Salle du Canton**

### S P O R T S

#### Match Star Team for Children organisé au profit de l'Amade Monaco

Mardi 19 mai, à 18h30 - **Stade Louis II**

#### XXVII<sup>e</sup> Meeting International de Natation de Monte-Carlo

Samedi 13 et dimanche 14 juin  
**Piscine Olympique Albert II du Stade Louis II**

#### 14<sup>e</sup> Jumping International de Monte-Carlo

Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 juin  
**Port Hercule**



# Informations pratiques

## **Mairie de Monaco**

Place de la Mairie  
Standard : de 8h30 à 16h30  
(sauf samedi, dimanche et jours fériés).  
Tél : (+377) 93.15.28.63

## **Service de l'Etat Civil**

Tél : (+377) 93.15.28.51  
Du lundi au vendredi de 8h30  
à 16h et le samedi de 9h à 12h

## **Service de la Nationalité**

Tél : (+377) 93.15.28.10  
Tél : (+377) 93.15.28.16  
Du lundi au vendredi de 9h à 16h

## **Service d'Actions Sociales et de Loisirs**

Tél : (+377) 93.15.28.83

## **Marché de la Condamine**

15, Place d'Armes  
Ouverture tous les jours de 6h à 14h  
Service livraisons : (+377) 93.30.63.94  
De 7h30 à 14h30 (Fermé le dimanche)

## **Cellule Animations de la Ville**

Place d'Armes, marché de la Condamine  
Tél : (+377) 93.15.06.02

## **Marché de Monte-Carlo**

Avenue Saint-Charles  
Ouvert tous les jours de 6h à 14h

## **Point Petite Enfance**

Foyer Sainte Dévote - 3, rue Ph. Florence  
Du lundi au vendredi de 8h à 17h  
Tél : (+377) 97.97.70.22

## **Club le Temps de Vivre**

5, avenue Président J.F Kennedy  
Tél : (+377) 93.30.63.78  
Du lundi au samedi de 14h à 19h

## **Halte-Garderie Municipale**

7, avenue Saint-Charles  
Tél : (+377) 93.25.53.54  
Ouverture du lundi au vendredi  
de 8h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h

## **Piscine Saint-Charles**

7, avenue Saint-Charles  
Tél : (+377) 92.16.04.22

## **Académie de Musique Fondation Prince Rainier III**

1, boulevard Albert 1<sup>er</sup>  
Tél : (+377) 93.15.28.91

## **Ecole Supérieure d'Arts Plastiques**

Avenue des Pins  
Tél : (+377) 93.30.18.39

## **Jardin Exotique**

Grotte de l'Observatoire  
Tél : (+377) 93.15.29.80

## **Salle du Canton-Espace Polyvalent**

25-29, avenue Albert II  
Tél : (+377) 93.10.12.10  
Ouverture du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

## **Médiathèque Municipale Bibliothèque Louis Notari**

8, rue Louis Notari  
Tél : (+377) 93.15.29.40

## **Vidéothèque / Sonothèque J. Notari**

19, boulevard Princesse Charlotte  
Vidéo. Tél : (+377) 93.30.64.85  
Sono. Tél : (+377) 93.30.64.48

## **Parc Princesse Antoinette**

Tél : (+377) 93.30.92.12  
Golf Miniature (18 trous)  
Tél : (+377) 93.30.63.87

## **Salle d'anniversaire "La Petite Maison"**

Réservation Tél : (+377) 93.15.28.89  
54 bis, boulevard du Jardin Exotique

## **Police Municipale**

Place de la Mairie  
Tél : (+377) 93.15.28.26

## **Service Municipal de l'Affichage et de la Publicité**

Place de la Mairie  
Tél : (+377) 93.15.28.59

## **Mini-Club de la plage du Larvotto**

Tél : (+ 377) 93 30 66 82 / 93 15 28 89  
Ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h 30  
Périodes de vacances, du lundi au vendredi  
de 8 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 18 h 15

## **Stade Nautique Rainier III**

De 9 h à 18h  
Ouverture le vendredi 1<sup>er</sup> mai  
Tél : (+377) 93.30.64.83

## **Déshabilleur public du Larvotto**

De 8 h 30 à 18h  
Ouverture le vendredi 1<sup>er</sup> mai  
Tél : (+377) 93.30.63.84

## Ordre du tableau Délégations

### **Georges MARSAN, Maire**

"Domaine Communal - Commerce, Halles  
et Marchés" et "Service d'Actions Sociales  
et de Loisirs : Section Sociale"

### **Henri DORIA, Premier Adjoint**

"Académie de Musique Fondation Prince Rainier III"

### **Camille SVARA, Deuxième Adjoint**

"Service de l'Etat Civil et de la Nationalité"

### **Yann MALGHERINI, Troisième Adjoint**

"Service d'Actions Sociales et de Loisirs :  
Section Petite Enfance"

### **Christian RAIMBERT, Quatrième Adjoint**

"Ecole Supérieure d'Arts Plastiques  
de la Ville de Monaco"

### **André J. CAMPANA, Cinquième Adjoint**

"Jardin Exotique"

### **Robert POYET, Sixième Adjoint**

"Service Municipal des Sports  
et des Etablissements Sportifs"

### **Jean-Marc DEORITI-CASTELLINI, Septième Adjoint**

"Cellule Animations de la Ville" et  
"Service de Gestion - Prêt et location  
du matériel municipal pour la Ville"

### **Alexandre GIRALDI, Conseiller Communal**

"Service Techniques Communaux"

### **Marjorie CROVETTO-HARROCH, Conseiller Communal**

"Police Municipale"

### **Charles MARICIC, Conseiller Communal**

"Service Bureautique-Informatique" et  
"Service Municipal de l'Affichage et de la Publicité"

### **Françoise GAMERDINGER, Conseiller Communal**

"Médiathèque Municipale"

### **Nicolas CROESI, Conseiller Communal**

"Service du Contrôle Municipal des Dépenses"  
"Chargé de la Communication"

### **Claire-Lise SCHROETER, Conseiller Communal**

"Salle du Canton - Espace Polyvalent"

### **Ralph de SIGALDI, Conseiller Communal**

"Service d'Actions Sociales et de Loisirs :  
Section Maintien à Domicile"



La Mairie de Monaco présente

# anaïs

## EN CONCERT



# VENDREDI 17 AVRIL À 21H

## Salle du Canton - Monaco

Renseignements : +377 93 10 12 10

Réservations : Points de vente habituels & Salle du Canton



**Monaco, Vivre ma Ville** Création, rédaction et édition - S.A.M. Media & Events / 9, avenue des Castelans 98000 MONACO / Tél. : +377 92 05 77 17 / info@ media-events.mc  
**Comité de Rédaction** Georges MARSAN, Maire de Monaco - Nicolas CROESI, Conseiller Communal chargé de la Communication - Les membres du Conseil Communal - Jérôme GIUSTI  
Marine PLATINI // **Remerciements** Le Secrétariat Général de la Mairie - L'ensemble des Services Communaux // **Reportages photos** Realis - MC Press // **Crédits photos** Mairie de Monaco  
Centre de Presse

Si vous ne souhaitez pas être destinataire de ce magazine, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit :  
Mairie de Monaco - BP 523 - MC 98015 MONACO Cedex